Nro. 16.

BULLETIN
de la Confédération
DU ROYAUME DE POLOGNE.

1812.

à Varsovie, le 8. Août, 1812.

Discours de M. Gliszczyński Préfet du Département de Bromberg, prononcé à l'ouverture de la Diétine du district de ce nom.

(On a fait mention de cette Diétine dans le Bulletin précédent.)

„Puisque la providence a désigné un terme fixe pour la naissance, l'accroissement et la fin aussi bien des individus que des nations entières, il est donc dans l'ordre naturel des choses, que les nations se relèvent sur la ruine les unes des autres. Par une heureuse chance du sort, nous sommes parvenus, Compatriotes, à ce point où la justice divine s'accomplit sur le plus cruel ennemi de l'existence et du nom de la Pologne, par le secours du bras invincible de Napoleon le Grand.

La Russie, ce pays qui croupissoit, il y a un siècle, dans une obscure barbarie, élevée par le génie de Pierre premier, au rang des peuples de l'Europe,

n'a atteint que par la perte de notre patrie, ce haut dégré de puissance, dont notre grand Régénérateur la précipite aujourd'hui."

„Le 18e. siécle a été témoin des crimes et des atrocités que nous avons soufferts de la part de cette Puissance. Il n'y a pas de véritable Polonais, qui après la ruine de la Patrie, n'ait juré au fond de son coeur, vengeance et haine éternelle à la Russie; à cette Russie qui, en 1717. sut par une ruse hipocrite, obliger nos ancêtres à diminuer l'armée nationale; qui disposoit constamment de notre trône, qui faisoit subsister et augmentoit ses armées à nos dépens; qui fomentoit et alimentoit dans notre pays, les discordes, les crimes et la corruption; qui chassoit des milliers de nos malheureux compatriotes dans les déserts de la Sibérie et du Kamczatka, pour y terminer une vie déplorable; qui nous a enlevé notre dernier Roi, et peut-être hâté sa mort; qui abreuvée enfin du sang polonois, a sû augmenter son Empire par plusieurs usurpations, de près de huit millions de nos Compatriotes."

„L'heure de la vengeance et du châtiment pour cet Empire, devenu puissant par la trahison la plus atroce, a enfin sonné; le grand Législateur de l'Europe s'est vu forcé de mettre un frein à l'ambition de la Russie, et à son desir sans bornes de reculer les limites de son Empire. Il a sû apprécier la fidélité, la constance et la noblesse du caractère polonais; il aime la nation polonaise, comme il l'a dit à la face du monde entier; il promet sa haute protection à nos vertueuses entreprises, pour réunir les parties séparées de notre patrie; il s'est convaincu enfin, que la Pologne manquoit encore à la tranquillité, au bien-être du grand Empire qu'il gouverne, et de l'Europe entière. La bonté et la sagesse de notre bien-aimé Souverain, nous ont permis de profiter de ce moment, en convoquant la Diéte qui a proclamé l'existence de la Pologne, et s'est unie par le lien commun de la Confédération, lien sacré auquel ce vertueux Souverain a déja accédé. Puisque Napoléon le Grand nous protège dans une si noble carrière; puisque l'Europe entière a les regards fixés sur nous; nous devons donc à la gloire de nos ancêtres, nous devons à nous-

mêmes, notre réunion au lien de la Confédération, pour recouvrer cet antique héritage, qui nous a été ravi d'une manière si atroce, et pour le rendre en entier à nos descendans."

„L'heureux succès de cette noble entreprise dépend uniquement de la réunion de toutes les forces, et de l'unanimité des Polonois. Pouvons-nous douter que celle-ci n'existe partout où l'on parle le même langage que nous? Nous pouvons être sûrs que les sentimens qui nous animent aujourd'hui, sont les mêmes chez tous les Polonois. Les usurpateurs n'ont pu nous ravir ce trésor le plus précieux de la nation, la langue maternelle, les moeurs et l'esprit national: c'est par l'effet du rapport commun qui résulte de ces dons précieux de la nature, que les habitans des rives de la Warta, de la Vistule, du Niemen, du Dnieper, du Dniester et de la Dzwina sont animés aujourd'hui d'une même ardeur et d'une même volonté. Tous se réunissent avec joie et empressement à la Confédération générale, de même que vous voulez le faire aujourd'hui, dignes concitoyens. Oui, la Pologne relevée par l'unanimité et les vertus des Polonois, existera dorénavant et à jamais. Ce Dieu tout-puissant, dans le temple duquel nous sommes rassemblés aujourd'hui, nous a montré en se dévouant pour le bien de l'humanité, comment il falloit tout sacrifier pour le bonheur et la délivrance de plusieurs millions de nos freres.

Polonois! travaillons avec ardeur et unanimité, au rétablissement de la patrie; ce moment décide irrévocablement de son existence. Sachons apprécier son bien-être, au dessus de nos biens, au dessus de ces fruits dont la providence récompense avec profusion, (cette année même,) nos soins et nos pénibles travaux. Songeons à la grandeur et à la justice de notre cause; songeons à la présence de Napoléon le Grand, qui sait apprécier toutes nos entreprises et tous nos desseins: il n'y a pas de perte, il n'y a pas de sacrifice que nous ne voulussions faire, aujourd'hui même, pour le salut de la patrie; non, sans doute, il n'y a point de vertu; il n'y a point de patriotisme; il n'y a point d'esprit national sans sacrifices: quiconque pourroit

contempler d'un oeil indifférent la conjoncture présente, mériteroit que la terre entrouverte l'engloutît, pour soustraire sa honte au mépris des vivans.

Mais puisque nous sommes tous animés d'une même ardeur, nous devons donc regarder la Pologne comme réellement existante déja; et puisque pour ma personne, j'ai déja accédé à la Confédération générale, il ne me reste plus qu'à inviter M. le Maréchal de la Diéte, à engager tous nos dignes concitoyens à s'unir également à ce lien sacré.

Le 23. Juillet, les citoyens du district de Kalisz, assemblés en Diétine, animés par l'amour de la patrie, qui caractérise les Polonois, ont fait leur adhésion à la Confédération générale du Royaume de Pologne, sous la présidence de M. Korytkowski, Juge de paix, en l'absence du Maréchal.

Les assemblées des communes des districts de Krasnostaw et de Chełm, n'ont pu accéder à la Confédération générale, le 20. de ce mois, à cause de la proximité de l'ennemi; mais quelques jours plus tard, c'est-à-dire le 24. du courant, les citoyens des dits districts, sous la présidence de l'Abbé Kłodnicki, leur Député, ont satisfait à ce que l'ennemi leur avoit empêché de faire au tems fixé pour leur assemblée.

Le 20. Juillet, jour fixé pour l'assemblée des Communes des districts de Wyszogrod et de Pułtusk, n'a pas suffi pour recueillir les nombreuses accessions à la Confédération générale. On a donc usé de la permission de la loi arrêtée le 1er. Juillet, et l'assemblée des dites communes à été prolongée de 4. jours. Le nombre des adhésions est de 700. La Dietine a eu lieu sous la Présidence de M. Thomas Jędrzejowicz, Député, qui a prononcé le discours suivant:

Dignes Concitoyens!

„En me conformant à la volonté du Conseil général de la Confédération générale de Pologne, je viens vous apprendre le but qui vous réunit dans ce temple. Aucun des devoirs attachés à mes fonctions de Député, ne peut m'être plus agréable, que celui de vous annoncer ce que, de concert avec les autres représentans de la nation, nous avons arrêté à la gloire du nom Polonais. Vous n'ignorez pas ce que la nation a entrepris aujourd'hui pour recouvrer la patrie qui nous a été enlevée d'une maniere aussi atroce. Vous devez soutenir et achever cette grande entreprise; je vais donc ouvrir le livre où vous pourrez prouver, que vous desirez le bonheur de la patrie, par votre adhésion à la Confédération générale. Polonais! vous n'avez pas besoin d'encouragemens, pour remplir ce devoir qui vous vaudra de nouveaux mérites aux yeux de l'univers, plus grands que tous ceux que vous avez eus jusqu'à présent. Je suis persuadé que fidéles enfans d'une même mére, vous n'épargnerez rien de ce qui pourroit être nécessaire pour la renaissance de votre patrie. Le temps est arrivé, où nos persécuteurs sont pénétrés d'une juste terreur; déja nos freres débarassés de leurs fers, vont se venger de nos usurpateurs, et voleront au secours de ceux qui sont encore sous leur dépendance. Le héros de l'univers, Napoléon le Grand, nous ayant pris sous sa protection, consolidera notre existence nationale, nous rendra nos anciens droits, et le Polonais jouissant ainsi tranquillement du bonheur d'avoir une patrie, dira à ses descendans, en versant des larmes de reconnoissance: adorez votre sauveur, et soyez Polonais."

La description suivante prouvera l'ardeur et la maniere exemplaire dont s'est tenue la Diétine de Lipno.

Fait à Lipno, Chef-lieu du district du même nom
le 27. Juillet, 1812.

Aujourd'hui, en vertu de l'acte de la Confédération générale, arrêté à la

Diéte de Varsovie; le 26. Juin, 1812. et conformement à la circulaire de la Confédération, pour le district de Lipno, du 1er. Juillet, 1812. les citoyens et les administrateurs de ce district se sont assemblés, au son des cloches, à l'église paroissiale, lieu destiné pour les assemblées des Dietines. Après le Tedeum chanté par le clergé, M. le Préfet du Département de Płock, ouvre la séance par un disconrs dans lequel il indique le but des Diétines, et fait savoir, que l'acte de la Confédération générale du Royaume de Pologne, assure à la nation son bonheur, en lui rendant son existence et le nom Polonais; que ce district vera parraitre aujourd'hui cette publication, et il ajoute que le moment est venu, où les citoyens doivent se lier unanimement à l'esprit de la Confédération. Le discours plein de patriotisme de ce digne Magistrat, qui a tant fait pour la conservation et le bien du ci-devant Duché de Varsovie et du présent Royaume de Pologne, a excité d'autant plus de joie dans les coeurs des citoyens de ces districts, que chacun d'entre eux est animé de l'esprit national le plus ardent. Après la lecture de l'acte de la Confédération, formé à la Diéte de Varsovie, le 28. Juin, 1812. et de la circulaire du 1er. Juillet, M. Thomas Chełmicki, Nonce de ce district, Chevalier de l'ordre de St. Stanislas, ayant occupé la place du Maréchal de la Diétine, nomme M. Paul Paprocki, Conseiller du Département de Płock et M. le Comte Charles Zboiński, Assesseurs; et M. le Greffier, Joseph Bronisz, Secrétaire de la Diétine. Il prononce ensuite un discours plein d'expressions patriotiques et de sentimens d'allégresse, que son coeur lui a dictés, pour encourager les citoyens à l'union, à accéder à la Confédération, et à témoigner leur reconnoissance à notre Auguste Régénérateur, Napoléon le Grand."

Le discours étoit à peine achevé, que des acclamations unanimes ont retenti dans le temple. On entendoit de toutes parts s'élever les cris de: *Vive la Pologne! Vive* Napoléon *notre Régénérateur! Vive l'esprit d'unité et de concorde de la Confédération!* après quoi l'on a rédigé l'acte suivant d'accession.

„Nous soussignés, citoyens nobles du district de Lipno, dans le Dépar-

ement de Płock, étant convoqués en Diétine, par la circulaire du 1er. Juillet, 1812. du Conseil général de la Confédération du Royaume de Pologne, après avoir rempli les formes prescrites par la loi, et ayant appris à cette assemblée publique, qu'il s'est formé le 28. Juin, 1812. une Confédération à la Diéte de Varsovie, pour la publication et l'installation de la Pologne; pénétrés des mêmes sentimens civiques et de la joie la plus pure, nous nous empressons d'accéder à cette Confédération, par un acte que nous regardons, tant en général qu'en particulier, comme l'expression de notre propre volonté."

„Le recouvrement de l'existence de notre nation est le plus grand bonheur dont nous puissions jouir; nous promettons donc, comme enfans fidéles de notre patrie chérie, de lui sacrifier tout, en ce que nous pouvons lui être utiles, pour réussir dans cette glorieuse entreprise."

L'assemblée de la 2de. Commune de la ville capitale de Varsovie a eu lieu les 20. 21. et 23, du même mois, dans le plus grand ordre, et avec le plus grand zèle, sous la direction de M. Jean Zwierzchowski, Député. Le nombre des citoyens qui ont signé l'acte par lequel ils ont accédé à la Confédération, est de 388.

L'assemblée communable de la ville de Molicz a eu lieu de même le 20. Juillet et jours suivans, sous la direction de M. Frankowski. Un grand nombre de citoyens de cette commune a signé l'adhésion à la Confédération, avec un empressement propre aux habitans de ce pays, surtout à une époque aussi importante.

Le Conseil général a reçu outre cela beaucoup de rapports des districts et des assemblées communales, qui ont eu lieu dans les autres districts, et dont on parlera dans les Bulletins suivans.
